



1 **La friche Saint-Sauveur** représente, avec les 23 ha du site de l'ancienne gare de marchandises, une belle opportunité pour projeter un quartier vivant, répondant aux enjeux du développement durable et du changement climatique.

3 **Le Beffroi de l'hôtel de ville**, symbole du rayonnement de la capitale, a été érigé en 1932 avec un phare tournant à son sommet. Son éclairage a depuis été repensé dans un souci d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse, qui n'altère en rien sa valorisation patrimoniale.

4 **Cité administrative**



5 **Les abords de la citadelle**, poumon vert de la ville

6 **Église Saint-Maurice**

7 **Beffroi CCI Grand Lille**



8 L'ancienne rivière du Becquerel a donné son surnom Chaude-Rivière aux gigantesques **bassins d'orage** construits en 2009 pour éviter les inondations dans le quartier de Fives et au niveau de la Voie Rapide Urbaine.

9 **Tour Lille Europe**



11 Aménagé dans les fossés des anciennes fortifications, **le parc Matisse**, « jardin en mouvement » avec sa prairie ouverte et fleurie, ses ruches, et son « île Derborence », contribue à la biodiversité de la ceinture verte de Lille.

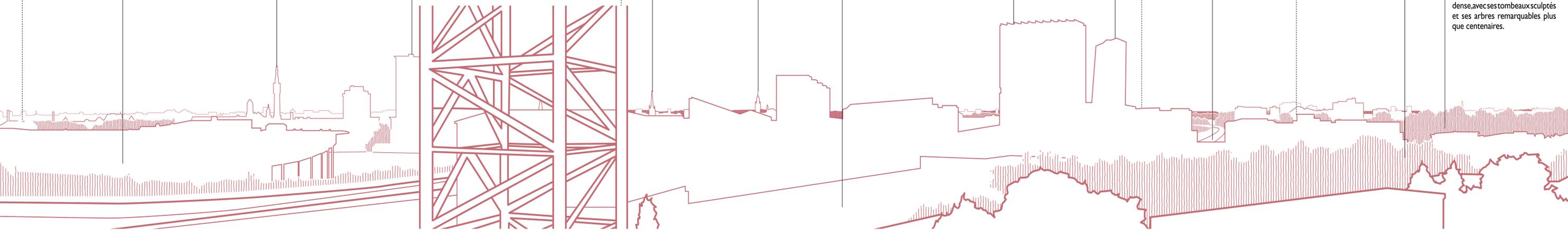
12 **Périphérique**

13 **Le Jardin des Géants**, espace de nature et de poésie inauguré en 2009, en lieu et place d'un parking aérien, propose d'agréables déambulations entre végétation luxuriante, clairières, bassins et miroirs d'eau.



14 **La ferme pédagogique** Marcel Dhénin offre, en cœur de ville, un contraste saisissant avec l'urbanisme environnant, et rappelle que ville et agriculture peuvent entretenir des relations harmonieuses.

15 **Le Cimetière de l'est** offre sur 22 hectares un espace de quiétude, de recueillement et de biodiversité au sein de la ville dense, avec ses tombeaux sculptés et ses arbres remarquables plus que centenaires.



# LILLE, EURALILLE 1-2-3

## Habiter la métropole européenne

**Panorama d'Euralille, symbole de l'évolution de l'espace et du paysage urbains, expression d'une conjugaison harmonieuse entre la ville-métropole, intense, complexe, connectée, et la ville heureuse, habitée, dans laquelle l'Homme entretient une relation bienveillante avec la nature, la flore et la faune.**

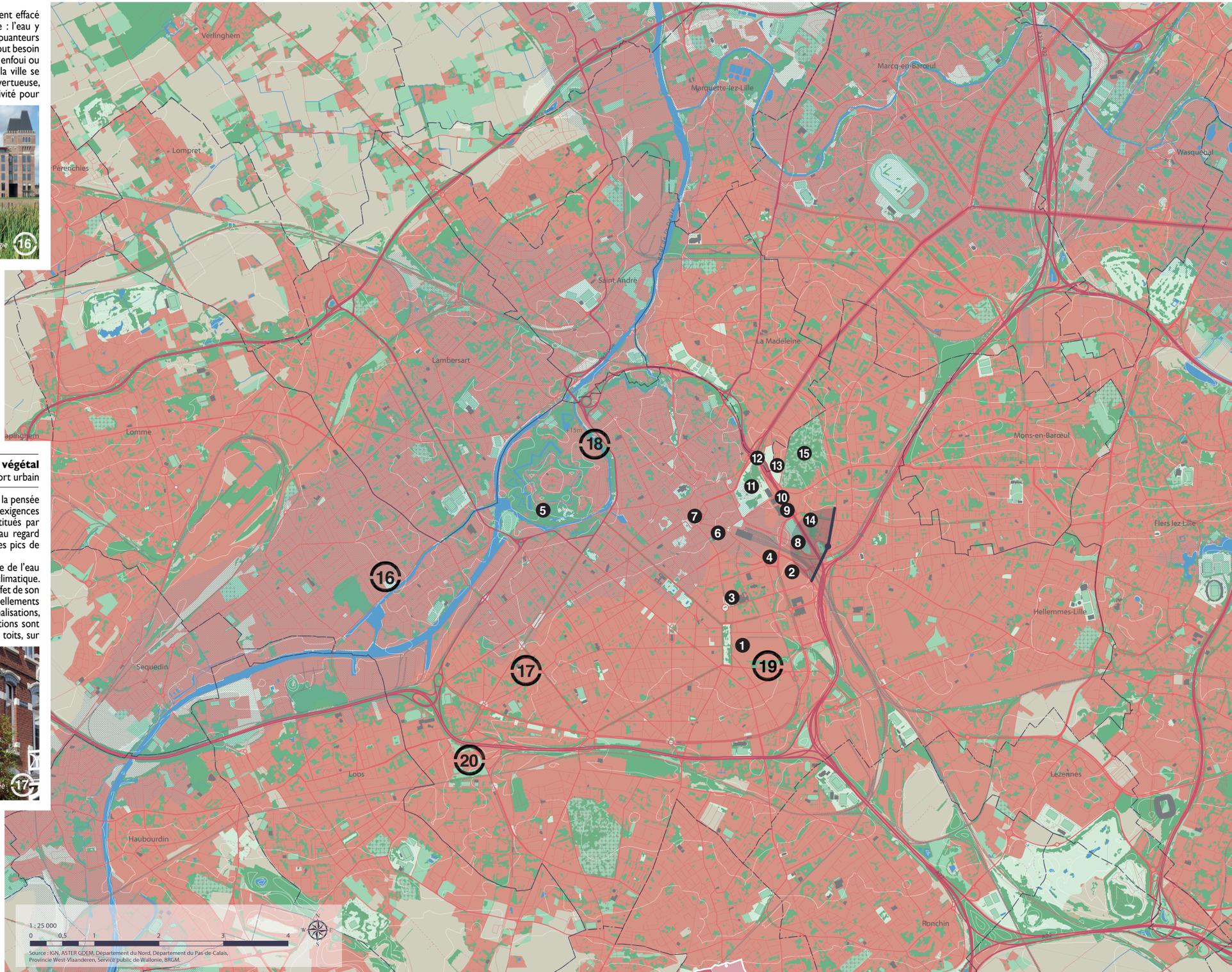
Euralille 1, 2 et 3 est circonscrit dans les limites de l'ancienne zone non aedificandi des fortifications, sur un site qui a longtemps été synonyme de coupure entre la ville de Lille « intra-muros » et les quartiers actuels de Saint-Maurice Pellevoisin, Fives et Hellemmes.

Le projet, lancé dans les années 1990 pour créer la « turbine tertiaire » capable de relancer l'économie de la ville, se poursuit aujourd'hui avec l'objectif de conforter la centralité lilloise comme moteur d'attractivité et de développement de la région. Il s'agit de créer un lieu emblématique de la qualité urbaine, architecturale et paysagère, porte d'entrée de la Métropole à proximité du pôle Euraflandres, qui assure les connexions aux réseaux de transport métropolitains, et européens à grande vitesse. Il s'agit enfin de recoudre et redessiner le tissu urbain pour offrir aux habitants un cadre de vie de qualité.

**L'eau, espace de nature**  
Retrouver le contact à l'eau

L'implantation et le développement des villes ont largement dépendu de leur ressource en eau : alimentation, mobilités, source d'énergie, moyen de défense, assainissement ...

La ville de Lille, implantée dans la vallée de la Deûle, a paradoxalement effacé intra-muros presque toute présence de cette précieuse ressource : l'eau y est devenue invisible. Crainte de maladies, répugnance vis-à-vis des ponceurs réelles ou imaginaires, risques d'inondations, de noyade même, et surtout besoin continu d'espace supplémentaire pour la construction et la voirie ont enfoui ou expulsé l'eau loin des regards. Depuis peu, la tendance s'inverse et la ville se retourne progressivement vers l'eau. L'eau, aujourd'hui redevenue vertueuse, est source d'amélioration du cadre de vie des habitants et d'attractivité pour les touristes, elle constitue un élément essentiel du réseau écologique. Elle est l'un des piliers de la solidarité entre les territoires « amont » et « aval » et offre même des opportunités de déplacement alternatif au sein des grandes villes.



**L'urbanisme végétal**  
Améliorer le confort urbain

La végétation est aujourd'hui devenue une composante essentielle de la pensée urbanistique : elle peut apporter des réponses adaptées aux nouvelles exigences de confort urbain. L'enjeu est de limiter les îlots de chaleur constitués par les villes et de proposer des aménagements efficaces et durables au regard de l'évolution prévisible du climat : augmentation de la fréquence des pics de chaleur et de pluviométrie, et des cas de sécheresse sévère.

Le développement du végétal en ville associé à une gestion raisonnée de l'eau est l'un des éléments d'adaptation de l'espace urbain au dérèglement climatique. Par sa capacité à réguler la température et l'hygrométrie de l'air par l'effet de son évapotranspiration, par la perméabilisation des sols qui évite les ruissellements dévastateurs, le végétal a des qualités qui permettent d'éviter les canalisations, et climatiseurs consommateurs d'énergie. Les possibilités de plantations sont multiples, dans les parcs et jardins mais aussi, dans les rues, sur les toits, sur les murs, au pied des habitations...



Des plantations sont dorénavant réalisées pour végétaliser le tissu urbain existant, et la requalification urbaine permet quant à elle d'intégrer la dimension végétale dès la conception de nouveaux projets, à l'instar de la friche Saint-Sauveur.

**Le patrimoine, architectural et naturel**  
Révéler la ville forte

De multiples composants dessinent les caractères d'une ville, parmi lesquels le bâti et le végétal. Liés à leur époque d'implantation, ceux-ci connaissent au fil des ans des évolutions pour s'adapter aux nouveaux usages urbains. Ainsi, symboles prestigieux de puissance militaire au XVIIe siècle, la Citadelle de Lille et ses abords contribuent aujourd'hui à la qualité du cadre de vie des habitants et usagers de la ville. La fortification bastionnée, largement étalée dans le territoire, offre de belles opportunités de nature à proximité du noyau urbain, dense et minéral. Dans le récent aménagement du Champ de Mars et de la Plaine de jeux, les pratiques culturelles, ludiques et sportives dialoguent avec la préservation de l'environnement et du patrimoine.



Ainsi, architecture et nature, réconciliées au travers du patrimoine, se valorisent réciproquement et participent à construire une nouvelle image de la ville comme carrefour de l'Europe, riche de son passé, créative, multiculturelle, et vertueuse vis-à-vis du développement durable et de la transition énergétique.

**L'urbain, corridor écologique**  
Diffuser la nature en ville

La nature ne doit pas s'arrêter aux portes de la ville. Elle doit pouvoir traverser l'espace urbain, voire s'y réfugier. Sachant qu'une urbanisation dense présente le risque d'une fragmentation des corridors de nature, la tâche est immense : elle oblige à revoir les modes de faire en matière d'urbanisme et elle perturbe notre regard sur la nature. C'est un travail de longue haleine car le renouvellement de la ville est lent et s'effectue sur plusieurs dizaines d'années. Néanmoins, l'œuvre est en cours et les Villes se préoccupent dorénavant des espaces pouvant accueillir la biodiversité, tels les berges de canaux, les parcs, les jardins publics, les jardins privés, les friches urbaines, les voies ferrées, les arbres des grands boulevards, ... Il ne s'agit pas seulement de les préserver mais aussi de permettre leurs connexions, de mieux les gérer, de réduire par exemple la pollution lumineuse, bref de limiter les effets négatifs de la ville sur la nature. C'est l'un des enjeux que porte le projet d'aménagement de Saint-Sauveur, en particulier sur le site du jardin de La Vallée, espace-relais vers le parc de la citadelle au nord-ouest et le corridor hérité de l'ancienne voie de chemin de fer au sud.

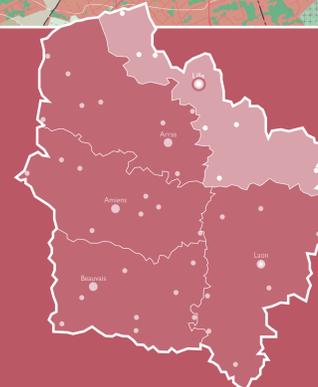


**La nature nourricière**  
Garder un lien à la terre

La ferme pédagogique Marcel Dhénin, les jardins communautaires, les jardins familiaux, les espaces publics transformés en potagers et les friches urbaines conquises provisoirement par les habitants, les ruchers mêmes, sont des lieux de production alimentaire en ville. Ils permettent de garder un lien entre habitants et nature nourricière. Ils transmettent la compréhension des cycles naturels et des principes fondamentaux de la vie. Au cœur de la ville dense, ils maintiennent des sols productifs, vivants, qui sont un patrimoine difficilement renouvelable. Bien qu'insuffisante pour nourrir toute la population, l'agriculture urbaine a un avenir et il s'agit de la maintenir et de la développer au bénéfice de l'humanité, non seulement pour assurer une partie de son alimentation, mais aussi pour favoriser une connaissance juste du monde végétal par la pratique du jardinage, pour éduquer à l'environnement et créer du lien social, contribuer à faire des habitants des écocitoyens de la planète, conscients de vivre sur une terre dont les ressources ne sont pas inépuisables et dont ils sont redevables.



**Ville dense, ville nature**  
Vers une relation bienveillante



Nés avec la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977, les CAUE sont des associations investies d'une mission d'intérêt général ayant pour vocation la promotion au plan local de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Ils exercent des missions de conseil, formation, information et sensibilisation. Pour fêter les 40 ans de la loi, les 5 CAUE des Hauts de France ont choisi de mettre en valeur en 2017, 40 sites choisis dans la région, grâce à l'initiative intitulée « 40 ANS 40 LIEUX ». 40 fenêtres ouvertes sur notre territoire, constitué de paysages naturels et urbains, sur lesquels est porté un regard sensible et dynamique. C'est 8 lieux dans chaque département où sont programmées des animations telles qu'affichage in situ, visites de sites, conférences... à l'occasion desquelles seront aussi mis en avant des projets locaux ou territoriaux qui donnent du sens aux paysages dans lesquels ils s'inscrivent.

